AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -9-4-68 771912

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - 21, Route de Seurre - 21 BEAUNE - Tél. 5.17

ABONNEMENT ANNUEL 25 frs

COTE-D'OR - DOUBS - HAUTE-SAONE - JURA - SAONE-ET-LOIRE - TERRITOIRE DE BELFORT - YONNE - NIÈVRE

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K.

Supplément n° I au Bulletin n° 9I - AVRIL I968

ARBRES FRUITIERS

TEIGNE DES FLEURS DES CERISIERS (En particulier Zone de Production de Cerises à Kirsch de FOUGEROLLES - Haute Saône.)

Si aucun traitement de prédébourrement n'a été effectué, il est recommandé d'appliquer une pulvérisation sur les arbres au Stade C - bourgeon ouvert laissant voir les boutons verts encore groupés - avec un oléoparathion à la dose de 30 gr. de matière active/Hl ou un D.D.T. à I00 gr. de matière active.

MALADIE DES POCHETTES DU PRUNIER

Dans les régions contaminées, effectuer un traitement avec une bouillie cuprique - 250 gr. de Cu - quand les arbres sont au Stade B - bouton gonflé, arrondi.

MONILIA

Une nouvelle pulvérisation est préconisée en préfloraison avec un sel de cuivre. Sur les abricotiers après chute des pétales, utiliser un fongicide organique.

XYLEBORES

Les sorties s'étant multipliées avec les températures élevées de ces derniers jours effectuer une pulvérisation insecticide sur les troncs et les charpentières dans les vergers contaminés par ces scolytes avec :

D.D.T.	200 gr. M.A. / Hl	
H.C.H.	200 gr	::
Parathion	50 gr	::

On peut ajouter au D.D.T. ou H.C.H. un litre d'huile blanche ou encore utiliser un oléoparathion à 40 gr. de M.A./Hl.

PETITS FRUITS

ANTRACNOSE DU GROSEILLIER

Une pulvérisation cuprique (I50 gr. Cu/Hl), organo cuprique ou avec Mancozebe (I60 gr. M.A.) est préconisée avant floraison.

PUCERONS Ajouter une aphicide à la bouillie ci-dessus si la précense des pucerons est constatée.

COLZA

MELIGETHES

Des sorties importantes se sont produites à la faveur des journées chaudes et ensoleillées de la fin Mars.

Surveiller les cultures et si la présence de ces insectes sur les boutons floraux le justifie appliquer un traitement avec l'un des produits indiqués dans l'édition spéciale.

P/228

CULTURES LEGUMIERES

MALADIE DES TACHES ROUGES DU FRAISIER

Maladie commune reconnaissable par les taches rouges violacées, isolées ou confluentes.

Un première pulvérisation est préconisée dès la sortie des jeunes feuilles avec un Manèbe à raison de 2 kg 500 de matière active à l'hectare.

SEPTORIOSE DU CELERI

Les semences étant souvent contaminées il est indispensable d'effectuer un enrobage soigné des graines avec un Zinèbe ou un Thirame = 80 gr. de matière active/kilogramme ou encore de les faire tremper pendant 30 minutes dans une solution à 0,25 % de Formol et de les laver à l'eau courante avant de les sécher à l'air.

MOUCHE DU CHOU

Les premières pontes ont pu être déposées, il convient de protéger semis et plantations :

- soit en pulvérisant au pied des plantes 70 à 100 centimètres cubes d'une bouillie à base de :

- Carbophénothion, Diethion, Parathion	: 30 gr. de matière active à l'hectolitre
- Diazinon	: 50 gr.
- Bromophos	: 50 gr.

- soit par épandage de granulés à base de :

  - Trichloronate à raison d'environ 1 gramme de produit commercial par pied.

Pour les futurs repiquages un trempage des plants pourra être effectué, sinon traiter comme indiqué ci-dessus aussitôt après.

L'emploi des organochlorés est déconseillé par suite des échecs constatés les années précédentes.

PROTECTION DES ABEILLES

Nous rappelons que les seuls produits utilisables pendant la floraison parceque reconnus peu dangereux pour les abeilles sont les suivants:

Rotenone, Pyrethrines
Diethion, Phosalone
Endosulfan, Toxaphène
Polychlorocamphane, Dicofol
Thioquinox.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Inspecteur de la Protection des Végétaux
Circonscription Phytosanitaire de
BOURGOGNE & FRANCHE-COMTE

H. SOULIE

Les Ingénieurs-Contrôleurs chargés
des Avertissements Agricoles

Imprimerie de la Station de Bourgogne-Franche-Comté
Le Directeur-Gérant
L. BOUYX